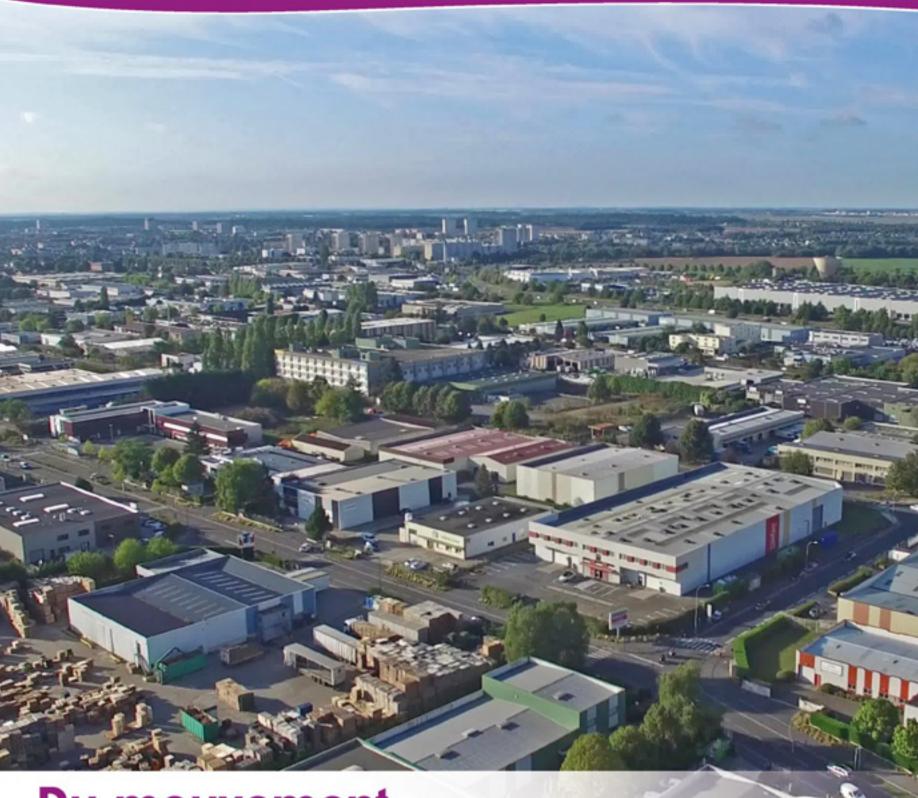
Refis



www.mairie-vaux-le-penil.fr

Le magazine de la Ville de Vaux-le-Pénil - Juin 2021



Du mouvement dans le parc d'activités

Dossier spécial

"À la découverte du CME et du CMJ"





CITOYENNETÉ 2

Édito du Maire : "Maîtriser les enjeux de l'urbanisation"



Le projet de construction de logements en centre-ville, en face de l'Arcature (40 logements en accession à la propriété et 18 logements sociaux) agite beaucoup les réseaux sociaux.

La densification des logements en centre-ville qui pose question est le fait de 3 facteurs :

- 1) La volonté de l'État de résorber le déficit de logement, et de densifier les centres-ville pour des raisons environnementales et de mobilité, ce qui est une nécessité inscrite dans l'actuel PLU.
- 2) La nécessité décrétée par l'État de 25 % de logements sociaux à atteindre en 2026 (nous sommes actuellement à 18.7%).
- 3) Le marché, avec des promoteurs et bailleurs sociaux qui achètent aux particuliers à prix d'or le foncier et récupèrent leur bénéfices et leur marge en densifiant les projets, alimentant ainsi une spéculation foncière.

Maîtriser l'urbanisation c'est agir sur ces projets en modifiant le Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour contraindre les constructeurs à dédensifier, à "verdir" et à monter en standing les constructions et les logements. C'est ce que nous avons engagé depuis un an, conformément à notre programme. Vous aurez l'occasion de vous exprimer sur cette modification à l'occasion de l'enquête publique.

C'est aussi sur ces projets privés, que nous négocions des contreparties qui puissent faire que les projets s'insèrent dans notre paysage urbain: de nouvelles voies d'accès, un square, des espaces paysager...

Dans ce projet, a été vendu au promoteur une parcelle qui appartient à la ville, une ruine avec de l'amiante, en déshérence depuis 10 ans, ce qui nous permet de créer une venelle paysagère joignant la rue des Ormessons à la place Navalcarnero. Un îlot insalubre est ainsi en partie résorbé. Dans un souci de transparence, notre politique est de consulter les riverains avant tout projet immobilier. Leurs avis permettent d'en modifier les aménagements au plus près des intérêts de nos concitoyens.

Henri de Meyrignac, maire de Vaux-le-Pénil



CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 24 JUIN À 20H À LA BUISSONNIÈRE

Renseignements au 01 64 10 46 94

Prolongation de l'enquête patrimoniale





Comme annoncé lors du dernier Conseil municipal du jeudi 6 mai, l'enquête patrimoniale a été prolongée jusqu'au 31 mai, permettant à nos concitoyens de donner largement leurs avis et suggestions sur le projet dont l'objectif est :

- D'améliorer l'accueil et permettre un fonctionnement administratif plus efficace.
- > Sauver le patrimoine historique.
- > Recentrer la police municipale en centre-ville.
- Anticiper la Ville de demain en se donnant la possibilité d'accueillir de nouveaux services sans constructions nouvelles.
- > Permettre la rénovation énergétique et une mise en accessibilité des espaces traités.

Ces retours seront intégrés dans la réflexion globale de ce projet phare du programme de mandat. En effet, c'est l'ensemble de notre ville qui peut se trouver amélioré au travers de cette action. *Reflets* reviendra sur les avancées de celle-ci dans un prochain numéro.

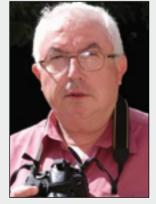




LE COIN DES COMITÉS CITOYENS

Comité Citoyen du Bois Gaston Dumont et de la Plaine des Jeux (Buissonnière)

En juin, les membres du projet se réuniront pour la première fois sur place. Quatre thématiques de travail seront abordées : "La Noue et les zones humides", "La biodiversité", "Les cheminements et accès" et enfin "Le sport, les loisirs, la culture". Un retour dans un prochain numéro.



Bernard Hup nous a quittés

C'est avec une grande tristesse que nous vous annonçons le décès de Bernard Hup survenu samedi 15 mai. Reporter pour la République de Seine-et-Marne, il intervenait régulièrement sur de nombreuses manifestations pénivauxoises et était connu par beaucoup d'entre nous. Il était également membre du club de la presse ainsi que du comité des fêtes de Vaux-le-Pénil depuis de nombreuses années. Sa participation à la vie locale laissera un grand vide. Nous adressons nos plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Toutes les personnes qui veulent envoyer des photos ou anecdotes sur Bernard Hup peuvent contacter sa famille par mail : cedric.hup@gmail.com

CITOYENNETÉ 3

Élections régionales et départementales les 20 et 27 juin 2021

Nouveauté 2021 : les demandes de procurations peuvent désormais se faire en ligne

Mis en place par le Ministère de l'Intérieur, le dispositif "Maprocuration" permet de diminuer le temps nécessaire à l'établissement des procurations de vote pour l'ensemble des acteurs de la chaîne en 3 étapes.

Effectuez votre demande de procuration sur **maprocuration.gouv.fr** après vous être authentifié via FranceConnect et avoir indiqué une adresse électronique (e-mail), et suivez les indications.



Cette procédure est complémentaire à la procédure papier, qui reste possible si vous ne pouvez/ ne souhaitez pas utiliser la voie numérique. Vous pouvez donc toujours effectuer la démarche selon ces 2 autres modalités :

- Imprimer le formulaire disponible sur www.service-public.fr (Cerfa n° 14952*02) , puis le remettre, en personne et en présentant un justificatif d'identité, à la gendarmerie / au commissariat / au tribunal / dans un lieu accueillant du public défini par le préfet.
- Remplir à la main le formulaire disponible sur place (gendarmerie / commissariat / tribunal / lieu accueillant du public défini par le préfet) et présenter en personne un justificatif d'identité.

Mesure exceptionnelle Covid : un électeur peut avoir procuration pour 2 électeurs domiciliés en France.

6 bureaux de vote à Vaux-le-Pénil ouverts de 8h à 18h pour les 2 scrutins

Groupe scolaire Beuve et Gantier / Gymnase Jules Ladoumègue (à la place des Communs du Château) / Ferme des Jeux / Maison des Associations / Buissonnière (où sont installés les bureaux 4 et 6).

Covid-19: quelles dispositions sanitaires?

- Port du masque obligatoire pour tous.
- Aménagement des bureaux de vote : marquage au sol, parois de protection en plexiglass, gestion des files d'attente, file d'attente prioritaire.
- Nettoyage des mains très fortement recommandé (gel hydro-alcoolique à disposition).
- 6 électeurs maximum par lieu de vote (3 dans le bureau de vote départementales et 3 dans celui des régionales).
- Présenter de façon visible vos pièce d'identité et carte électorale aux membres des bureaux de vote afin d'éviter leur manipulation.
- Stylo personnel noir pour le 1^{er} tour et bleu pour le 2nd tour (stylos à usage unique disponible sur place le cas échéant).
- Nettoyage fréquent et aération des bureaux de vote tout au long de la journée.

Nombre de personnes présentes lors des opérations de dépouillement :

Le président du bureau de vote régulera le nombre d'électeurs assistant au dépouillement en fonction des capacités de la salle et de la possibilité de faire respecter les mesures de distanciation. Une rotation des membres du public pourra être organisée.

APPEL À VOLONTAIRES : DEVENEZ ASSESSEUR POUR LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

La mairie lance un appel à volontaires, auprès des électeurs inscrits sur les listes électorales de la ville de Vaux-le-Pénil pour devenir assesseur dans un bureau de vote.

Membres des bureaux de vote, les assesseurs, bénévoles (Article R44 du Code Électoral), participent au déroulement des opérations électorales.

En tant qu'assesseur vous pouvez vous faire vacciner car vous êtes prioritaires.

Cette fonction mobilisera les volontaires le ou les dimanches 20 et 27 juin 2021 : de l'ouverture (7h50) jusqu'au dépouillement complet (fin des opérations vers 21h30).

Inscriptions et informations auprès du service élections :

elise.raynaud@mairie-vaux-le-penil.fr Téléphone : 01 64 71 51 13

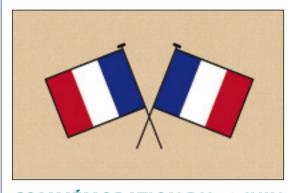


COMMÉMORATION DU 8 MAI

Après plus de cinq années d'une guerre en Europe qui a coûté la vie à des dizaines de millions de personnes, la guerre prend officiellement fin sur le continent européen le 8 mai 1945.

2021 a marqué le 76^{ème} anniversaire de cette date importante. Une cérémonie d'hommage a été rendue au monument aux morts.

En raison des restrictions sanitaires et dans le respect des gestes barrières, étaient uniquement présents Henri de Meyrignac, Maire de Vaux-le-Pénil, les élus, des porte-drapeaux, des présidents et représentants d'associations patriotiques et des élus du Conseil Municipal de Jeunes.



COMMÉMORATION DU 18 JUIN

Le 18 juin 1940, le Général de Gaulle refuse la défaite et invite les Français à poursuivre le combat contre l'ennemi : « Quoi qu'il arrive, la Flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas ».

Vendredi 18 juin 2021 aura lieu le 81^{ème} anniversaire de la journée nationale commémorative de l'appel historique du Général de Gaulle.



Environnement 4

Un Atlas Biodiversité Communal (ABC) à Vaux-le-Pénil



Il s'agit d'un projet visant l'amélioration des connaissances naturalistes, mais aussi la sensibilisation des différents acteurs et la facilitation de la prise en compte de la biodiversité dans les décisions. Chacun peut devenir acteur dans ce projet. Durant les prochaines années, **un inventaire va être mis en place** par des naturalistes et différentes animations grand public vous permettront d'en apprendre plus sur ce projet, mais surtout sur la vie sauvage qui nous entoure.

Vous pourrez transmettre vos observations de plantes sauvages, d'insectes et toute autre espèce à l'adresse mail : ABC@seme-id77.fr

Mentionnez la date de l'observation, espèces et nombre d'individus, le nom et le lieu (si possible l'adresse). Chacune des observations servira à améliorer les connaissances de votre commune.

Les Saints de Glaces laissent place à la plantation des massifs annuels

Dès le mois de mai, les agents municipaux des services techniques ont oeuvré à la plantation des massifs sur la commune. L'objectif depuis plusieurs années maintenant est de choisir des fleurs moins gourmandes en eau, de favoriser le paillage naturel pour conserver l'humidité, et de ralentir la pousse d'adventice (mauvaises herbes).

L'année 2020 a également permis de remettre en usage la serre de conservation de plantes, située aux services techniques, permettant de récupérer certaines plantes vivaces craignant le gel.

Pour un souci écologique, les équipes optent :

- pour un amendement organique, pour un respect de la terre et du sol ;
- pour des pots bio de fabrication française dégradables dans le sol évitant ainsi les déchets plastiques;
- pour un arrosage grâce à une cuve de récupération d'eau de pluie.





"LES JARDINS DE BIOTOPIHA" AVANCENT!

Le 15 octobre 2020, Vaux-le-Pénil signait un prêt d'usage avec "Les Jardins BiotopiHa", mettant à leur disposition 5,5 hectares de terrain entre le foyer d'accueil médicalisé et la SPA pour développer la permaculture. Nicolas, co-gérant du projet, nous en dit plus sur les avancées.

Reflets: BiotopiHa, c'est quoi?

Nicolas: "Les Jardins BiotopiHa" est un projet social et environnemental. Le champs mis à notre disposition par la commune va progressivement être mis en culture biologique en respectant des méthodes de productions douces. Le modèle de distribution se veut simple : on devient adhérent pour une année, chacun peut apporter son aide en fonction de ses compétences et de ses disponibilités. La vente est libre : on peut acheter son/ses paniers lorsqu'on le désire sans obligation d'abonnement. Les fruits et légumes ainsi produits seront distribués sous forme de paniers chaque semaine. "Les Jardins BiotopiHa" a aussi pour vocation de fournir les écoles de la ville et de aux enfants de découvrir notre futur jardin pédagogique.

Reflets : Où en êtes-vous dans ce projet ?

Nicolas: Après un harassant travail de préparation du sol, les premières cultures sont lancées : fraises, oignons, choux kale, ail... Les premiers paniers sont prévus en juillet. Le site Internet est prêt, nous avons accès à l'eau, nous sommes appuyés par des structures comme France Active, l'entreprise marraine Utopiha ou le lycée Agricole Bougainville de Brie-Comte-Robert, et nous avons obtenu notre certification bio. Ça avance!

Reflets : Quelles sont les prochaines étapes ?

Nicolas : Nous organiserons des évènements lorsque l'actualité nous le permettra, notamment en juin sur le champ. Nous espérons embaucher une personne en 2022 en fonction de l'avancée des cultures. Enfin, la création d'un verger est à l'étude

Reflets : Recherchez-vous des bénévoles ? Si oui, comment le devenir ?

Nicolas : En tant qu'association, nous espérons fédérer les riverains au projet. Nous avons lancé notre campagne d'adhésion sur notre site Internet **www.biotopiha.fr**. Chacun pourra nous aider et apporter sa petite pierre à l'édifice!

À la découverte du CME et du CMJ



« L'éducation à la citoyenneté, ce n'est pas facile.

En se tournant vers des outils concrets, efficaces mais aussi ludiques, les élus de la commune de Vaux-Le-Pénil ont, depuis plusieurs années, soutenu l'installation et le fonctionnement d'un CME (Conseil Municipal des Enfants) puis d'un CMJ (Conseil Municipal des Jeunes).

Ce sont de réelles instances municipales même si elles n'ont qu'un rôle consultatif. CME et/ou CMJ peuvent prendre des formes variables puisqu'il n'existe pas de règles établies au niveau national.

Au sein de notre ville, la volonté locale était d'établir des instances de dialogues entre les élus et la jeunesse qui est source d'idées nouvelles, de prendre en considération leurs avis et de les accompagner au plus près dans la mise en œuvre de leurs actions d'intérêt général au cœur de la ville.

En assurant pleinement leur mandat de jeunes élus, ils saisissent l'opportunité d'apprendre à gérer des projets municipaux dans toutes leurs dimensions et donnent un réel sens au rôle de citoyen.

Et qui sait l'envie de prolonger cette expérience à l'âge adulte?»

Patricia Rouchon, maire adjointe en charge de l'enfance, de la petite enfance, de la vie scolaire et périscolaire, de la jeunesse et de la démocratie participative.

Christiana De Almeida, conseillère municipale rattachée à M^{me} Rouchon.



Être jeune conseiller est une vraie mission qui nécessite de l'investissement et de l'imagination



Car ils sont les citoyens de demain, Vaux-le-Pénil a choisi de laisser la parole aux moins grands.

L'objectif? Les initier à la vie communale, et ainsi à la citoyenneté et à la démocratie.

Le Conseil Municipal des Enfants

20 enfants issus des écoles élémentaires sont élus par leurs camarades pour un ou deux ans, selon leur classe (CM1 ou CM2). Durant ces années de mandats, les jeunes conseillers sont accompagnés dans l'élaboration et la réalisation de projets afin d'améliorer le vivre ensemble. Ils participent aux fêtes municipales, aux commémorations et s'investissent à travers des projets afin de soutenir les associations de leur choix.

Le Conseil Municipal des Jeunes

Cette instance est née de la volonté de membres de Conseil Municipal des Enfants désireux de poursuivre leurs actions citoyennes après avoir quitté l'école primaire. Des ateliers citoyens sont ainsi proposés au collège pour mener à bien des projets définis collectivement.

Les conseils Municipaux d'Enfants et de Jeunes veulent donner une place active à l'enfant dans la vie de la commune. C'est un lieu d'éducation civique concrète, où les enfants élus sont amenés à prendre des responsabilités, à argumenter, à s'écouter et à travailler avec les autres.

Les jeunes conseillers recherchent et proposent des idées pour améliorer leur ville et la vie des habitants. Et chaque année, plusieurs projets sont réalisés en partenariat/ou par les enfants du CME et du CMJ.



Nolan

« Nous voulions embellir la ville et apporter la joie et le bonheur. »

Nathan et Alexis



« Nous avons une très belle ville entre nos mains, il vaut mieux la respecter. »

Anna



Les projets 2020/2021

Si plusieurs de leurs projets n'ont pu être menés à bien à cause de la crise sanitaire, les élus du CME restent mobilisés et actifs pour promouvoir notamment le développement durable et la protection de l'environnement.

"Nos rues sans mégot"

Au cours des ramassages citoyens, les enfants ont constaté que beaucoup de mégots étaient abandonnés par terre, particulièrement aux abords des écoles. Ils ont préparé un projet d'installation de boites à mégots recyclables. Ce projet a été validé par la municipalité et devrait être mis en place prochainement.

Sensibilisation à la mobilité

Les jeunes élus ont rencontré Jean-Louis Masson, maire adjoint en charge de la mobilité, de la transition écologique, du cimetière et de l'embellissement de la ville. Celui-ci leur a expliqué son rôle d'élu municipal, les grandes lignes de la mobilité mais également le fonctionnement de la communauté de communes.

Confection d'hôtels à insectes

Lors de la Semaine de l'Échange et du Partage organisée en avril dernier, les enfants ont participé à un atelier pour fabriquer des hôtels à insectes afin de les offrir aux écoles de la commune.

Participation à la commission menus de la restauration scolaire

Plusieurs propositions ont été faites, telles que davantage de soupe, des boissons différentes avant les vacances, des jus de fruits une fois par semaine, ou encore privilégier les desserts bio, limiter les emballages...

Organisation d'un ramassage citoyen

En mai, les enfants ont proposé ce projet aux élèves de CM1 et CM2 des écoles de Vaux-le-Pénil. L'objectif étant de sensibiliser leurs camarades au fait de ne pas jeter les déchets n'importe où et de leur indiquer les bons comportements pour préserver l'environnement et le bien vivre dans notre ville. À la fin du ramassage, ils se sont retrouvés à l'école pour une pesée des déchets ramassés et un jeu sur le tri.

École Beuve et Gantier

DESPREZ Lyam
MARTINS Alexis
MAKUENDA Anissa
GUILLIEN Emma
COTTY Nathan
DA COSTA Ethan
MAYAKOKO Jessica
RABY Zoe
LEDAY Alban

Renouvellement pour:

PASCUAL Ly-anh ANGELINI LE GUEVEL Raphaelle

École Romain Rolland

Renouvellement pour: SCHWOERER Paul HENAINE Maïly SILANDE Valentine BONNEHORGNE Oksana

École Gaston Dumont

BOUCHARD Anaïs CAUCANAS Anna CAUCANAS Louise BEN AHMED Ilyssa

Renouvellement pour:

TEBBAKH Adam





Les projets 2020/2021

Participation aux commémorations

Les jeunes conseillers sont heureux de participer à toutes les commémorations pour lire un texte de l'Union française des associations de combattants (UFAC) et de déposer une gerbe de fleurs.

Réduction de l'usage des sacs plastiques

Très sensibles à la sauvegarde de notre planète et à son entretien, les jeunes élus sont désireux de mettre en place des actions pour sensibiliser et réduire la consommation de sacs plastiques. Ils ont ainsi participé à un atelier "Tote-Bag" en partenariat avec le service intergénération et ont accompagné des parents à la réalisation de sacs en tissu.

Rénovation du mini-golf

Dans le cadre du Comité Citoyen du Bois Gaston Dumont et de la Plaine des Jeux (Buissonnière), les membres du CMJ réfléchissent à la rénovation de l'espace mini-golf.

Grand ramassage citoyen

Un grand ramassage citoyen devrait être organisé au mois de juin en compagnie des jeunes conseillers, de leurs parents et des élus municipaux.

Participation à la journée internationale des droits de la femme

Les membres du CMJ, en soutien à l'exposition consacrée à Simone Veil lors de la journée internationale des droits de la femme organisée par la bibliothèque de l'Arcature en mars dernier, ont confectionné une frise chronologique sur la vie de Simone Veil, grande figure des combats des femmes. Cette frise est maintenant exposée au lycée Simone Signoret.



Les membres du CMJ 2020/2021

1er groupe

CANSOT-ADAMCZEWSKI Benjamin MONIN-BAROILLE Nolan GONCALVES Madaléna FINE Mathilde GUIEBA Clémence LE CALVEZ Alicia PELLO Matéo POUILLON Khalissa

2ème groupe

TEBBAKH Amina HYPOLITE Chérine MIOT Gwladys ROUX-SERRET Margaux RUELLOU-RABET Clara

<u>Des projets entre parenthèses...</u> Tout comme pour le CME, certains projets n'ont pu se concrétiser. Ce n'est que partie remise!

Sensibiliser au handicap et à l'inclusion des personnes en situation de handicap avec l'association des paralysés de France: une balade urbaine en fauteuil roulant et une simulation avec une canne pour malvoyants avait pour but de travailler sur le non-jugement, développer le respect et l'acceptation d'autrui et ainsi favoriser l'inclusion sociale.

Collecte des jouets à Noël : chaque année, le CMJ organise une collecte des jouets de Noël pour les plus démunis, en partenariat avec les différentes structures de la ville. L'année dernière, l'ensemble des dons avait été remis aux Restos du Cœur de Melun.

Jouer avec des enfants hospitalisés: les jeunes conseillers aimeraient rendre visite à des enfants malades dans une structure médicale pour les divertir, en proposant des jeux et des discussions. Dans un quotidien consacré aux soins, il est important d'offrir de la bonne humeur aux enfants malades et rompre la monotonie de l'hôpital. Une parenthèse agréable faite de joie, de rires, et de légèreté à travers une animation, un jeu ludique, un peu de musique...

Préparation d'un repas équilibré au personnel de l'Arcature : les jeunes élus souhaiteraient préparer un repas équilibré au personnel communal de l'Arcature et partager leurs connaissances culinaires.

Année scolaire 2021-2022

<u>DU 31 MAI JUSQU'AU 27 JUIN INCLUS</u> INSCRIPTIONS ANNUELLES AUX ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ET CENTRE DE LOISIRS



Toute participation aux activités périscolaires et centre de loisirs est soumise à une inscription annuelle préalable devant être faite du 31 mai jusqu'au 27 juin inclus. Elle est valable pour l'année scolaire, une fois votre dossier <u>COMPLET</u> validé par le service scolaire et inscriptions.

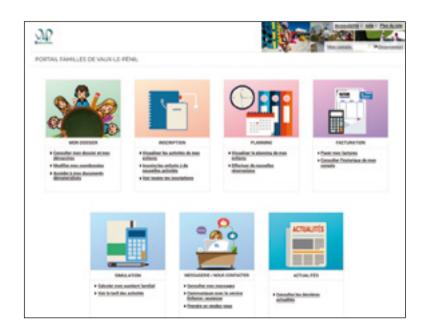
Cette inscription vous permettra d'accéder aux différents services auxquels vous avez besoin pour l'année scolaire en question sur le Portail Familles :

- ► Accueils matins et soirs
- ▶ Restauration scolaire
- Mercredis
- ▶ Vacances scolaires
- ▶ Études surveillées.

Merci de penser à réserver les jours de fréquentation sur votre planning du "Portail Familles" dans les délais impartis.

NOUVEAUTÉ

Les études surveillées évoluent. Dès l'année scolaire 2021-2022, les élèves du CP au CM2 pourront bénéficier de ce temps dédié à l'aide aux devoirs, les lundis, mardis et jeudis. Inscription au choix de 1, 2 ou 3 séances par semaine.



>>> Toutes les informations utiles sont disponibles sur le "Portail Familles", accessible depuis le site Internet <u>www.mairie-vaux-le-penil.fr</u> dans l'onglet "Démarches en ligne".



LE JARDIN D'ÉTÉ DEVIENT "LE VILLAGE D'ÉTÉ" DU 7 AU 31 JUILLET À LA BUISSONNIÈRE

Ce rendez-vous incontournable se tiendra pour la première fois à la Buissonnière du 7 au 31 juillet. Gratuit, il sera ouvert à tous :

- Du mardi au jeudi de 15h à 19h
- Le vendredi de 15h à 22h
- Le samedi de 14h à 19h

Au programme:

Activités sportives, détente et farniente, rencontres intergénérationnelles... Que vous soyez petit ou grand, sportif ou créatif, le Village d'été vous promet de belles journées!

Programme disponible prochainement sur le site Internet : www.mairie-vaux-le-penil.fr



VACANCES D'ÉTÉ JEUNESSE ET SPORT

Les inscriptions pour les activités jeunesse débuteront lundi 21 juin, sur le "Portail Familles", où le programme des activités sera disponible prochainement. Intergénération 10

Des activités pour tous au service Intergénération



Le service Intergénération a pour objectif de favoriser la rencontre entre les habitants, développer le lien social entre les générations et lutter contre toute forme d'isolement.

« FAIRE TOMBER TOUTES LES BARRIÈRES »

4 agents municipaux vous accueillent autour d'activités ludiques, destinées à tout le monde. « L'objectif est de faire tomber toutes les barrières liées à l'âge, à la profession, ou à la situation familiale. Ces activités sont organisées en partenariat avec la ludothèque, la bibliothèque, le service des sports, la culture, les Conseils Municipaux d'Enfants et de Jeunes et les associations pénivauxoises » explique Catherine Fournier, maire adjointe en charge de l'intergénération. En s'appuyant sur ces différents acteurs, le service intergénération propose des rendez-vous variés.

Si la plupart des activités ont été suspendues depuis novembre dernier, elles reprennent petit à petit, pour votre plus grand bonheur :

- * Le Trico'thé: créations en tricot, crochet ou couture à destination d'associations.
- * Cyber'âge : échange d'astuces entre les seniors et des collégiens pour utiliser au mieux les appareils numériques (téléphones, tablettes...).
- * Ateliers Touche à Tout : bricolage et jardinage.
- *Recettes partagées : chaque participant apporte un ingrédient de la recette de cuisine choisie pour préparer un repas.
- * Atelier de Winnette: atelier culinaire entièrement dédié aux recettes pour les enfants de 4 à 18 mois.
- * Repair-Café ou le café de la réparation : réparer ses objets plutôt que de les jeter.
- * Café des aidants: organisé par le Pôle Autonomie Territorial, temps d'échange sur une thématique avec un psychologue pour les personnes accompagnant un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge.

L'ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ

Confinement, télétravail, isolement... Ces derniers temps, la parentalité a été mise à rude épreuve. Plus que jamais, le service intergénération s'est mobilisé pour proposer aux parents des activités (autorisées dans le cadre du protocole REEAP* du Ministère des Solidarités et de la Santé).

- * Ateliers jeunes parents: activités sensorielles parent/enfant âgé de moins de 3 ans.
- * Gym'poussette : activité sportive autour de l'Arcature, tout en promenant bébé confortablement installé dans sa poussette.
- * Cafés-parents: conférences-débats pour les parents sur des thématiques autour de l'éducation et de la parentalité.

Retrouvez également les contes de Lolo, chants et comptines, comptines à signer, ateliers de la bricole, ateliers ludothèque...

Depuis janvier, 85 familles ont été accueillies, soit un total de 470 participants! Et comme chaque année, nos équipes seront présentes au Village d'été (cf. page 9) et ont hâte de vous retrouver.

* Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents

VOS ÉLUES RÉFÉRENTES



Catherine Fournier

Maire adjointe en
charge du logement,
de l'action sociale, de
l'intergénération et de la
résidence La Passerelle

Viviane Janet Conseillère municipale déléguée à l'intergénération





Christiana De Almeida Conseillère municipale déléguée à l'intergénération

RETOUR SUR LA SEMAINE DE L'ÉCHANGE ET DU PARTAGE

Cette année, la semaine de l'Échange et du Partage, qui s'est déroulée du 19 au 23 avril, avait pour objectif la rénovation du jardin de l'Arcature (plantations, cabanes en osier, changement de look...). Un grand merci à l'association Grands yeux Grandes oreilles, Thierry Chevreux, menuisier bénévole et Remi Carrière de l'entreprise "À vos arbres" pour leur précieuse aide!





Les Micro Folies du 1er au 12 juin



Vous ne pouvez pas aller au Musée, le Musée vient à vous!

Ce dispositif s'articule autour d'un musée numérique : de nombreuses vidéos, sous forme de micro-conférences sont proposées pour aborder l'Histoire de l'Art de façon ludique et pédagogique.

Les visites virtuelles sont assurées par un médiateur. Sur cette quinzaine, l'Arcature vous propose des visites numériques et artistiques autour de la nature : les oiseaux, les fleurs, les insectes...

POUR QUI ? Pour tous, à partir de 5 ans, sur inscription uniquement au 01 64 71 51 46.

LE PROGRAMME COMPLET

- ▶ Mardi 1er juin à 14h30: "Les oiseaux"
- ➤ Vendredi 4 juin à 14h30 et à 17h: "Les insectes"
- > Samedi 5 juin à 10h30 et 15h: "Les fleurs"
- ➤ Mardi 8 juin à 14h30: "Les papillons"
- ▶ Vendredi 11 juin à 14h30 et à 17h : "L'eau"
- > Samedi 12 juin
- à 10h30 et 15h: "Les musiques et la culture tzigane"
- de 16h à 18h: "Ateliers guitare et percussion" (ouverts à tous, les débutants sont les bienvenus)
- de 19h à 20h30 : Concert en plein-air de jazz manouche au parc François Mitterrand avec le groupe "Swingin' Partout".

Dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

Entre chaque séance, pour prolonger le moment ou pour une simple découverte, une collection d'art numérique vous sera proposée chaque jour.

Quelques idées de sorties...

Après des mois sans sortie, vous ne savez pas par où commencer? Reflets vous donne quelques idées.

Réouverture du cinéma de la Ferme des Jeux

Le cinéma de la Ferme des Jeux est heureux de vous accueillir à nouveau. Retrouvez le programme des séances sur le site Internet **www.mairie-vaux-le-penil. fr** (onglet Culture / Ferme des Jeux / Programme cinéma).



Atelier "découverte de l'âne" mercredi 30 juin de 14h à 17h

L'association pénivauxoise "Rebondir au-delà de ses rêves" organise une après-midi promenade, brossage, informations et petits jeux sur la vie de cet animal attachant. Pour les enfants de 6 à 12 ans, accompagnés d'un adulte.

Inscriptions obligatoires au 06 11 91 59 18.

Parc P'tit Pom, rue des Prés Neufs, 77000 Vaux-le-Pénil

Les expositions du moment

L'artisanat français au musée de la Seine-et-Marne

Exposition jusqu'au 12 décembre 2021. Plus d'informations sur www.musee-seine-et-marne.fr

Yamamoto invité au musée Stéphane Mallarmé

Exposition du 4 juin au 3 octobre 2021. Plus d'informations sur www.musee-mallarme.fr

L'archéologie glaciaire au musée de Préhistoire

Exposition du 12 juin au 5 décembre 2021. Plus d'informations sur www.musee-prehistoire-idf.fr

Michel Dufet au musée-jardin Bourdelle

Exposition du 25 juin au 19 septembre 2021. Plus d'informations sur www.musee-jardin-bourdelle.fr

À L'ARCATURE EN JUIN

- Café Parents le 5 juin de 10h à 12h : "L'entrée à l'école maternelle, tout un programme !"
- Atelier jeunes parents
- Les contes du mercredi
- Les comptines à signer
- La petite fabrique de films
- Dessine-moi une histoire
- La petite fabrique d'histoires
- Les ludis
- Les mini-vendredis
- Gym'poussette
- Les ateliers de la bricole
- Balade à vélo pour les seniors
- Trico'thé en plein air



Renseignements et inscriptions au 01 64 71 51 46 et intergeneration@mairie-vaux-le-penil.fr

LE COUP DE CŒUR DE LA LUDOTHÈQUE : "SPLENDOR"

À partir de 10 ans 2 - 4 joueurs Partie : 30 minutes

<u>Le but</u>: dès qu'un joueur atteint 15 points, on termine le tour en cours et le joueur qui

possède le plus de points de prestige remporte la partie.

Jeu disponible à la Ludothèque parmi des milliers d'autres.

Renseignements au 01 64 71 51 63 ou par mail : ludotheque@mairie-vaux-le-penil.fr

SUSPENSE EN SEINE-ET-MARNE: CONCOURS DE NOUVELLES POLICIÈRES



La 4º édition du concours d'écriture de la nouvelle policière, intitulé Suspense en Seine-et-Marne, visant à détecter les plus belles plumes seine-etmarnaises a commencé! Cette année, le thème de l'épreuve est la gastronomie.

Ouvert à tous les collégiens inscrits dans un collège de Seine-et-Marne et à tous les habitants du département de plus de 15 ans.

Date de clôture d'envoi de vos nouvelles le 31 août.

Pour en savoir plus : www.mediatheque.seine-et-marne.fr



CULTURE 12

Vaux-le-Pénil célèbre la fête de la musique



Profitez d'un week-end complet de musique un peu partout dans la ville à l'occasion de la fête de la musique, célébrée le 21 juin prochain.

VENDREDI 18 JUIN

Partout dans la ville (Place Duvauchelle, Moustier, Arcature...)

• De 16h30 à 18h30 : Animations musicales

Parc François Mitterrand

- 18h30 : Harmonie des Conservatoires
- 19h30 : Musique actuelle (groupes du Conservatoire et du studio de la Ferme des Jeux) Petite restauration sur place

SAMEDI 19 JUIN

Parc François Mitterrand de 18h30 à 21h

• 15h: Big band des Conservatoires

• 16h à 18h : SCÈNE OUVERTE! APPEL À CANDIDATURE

Solo ou en groupe, vous êtes passionné(e) de musique en tout genre ? Vous rêvez de jouer sur scène et de faire bouger la foule ?

N'attendez plus et participez à notre scène ouverte samedi 19 juin au Parc François Mitterrand.

Pour cela, envoyez-nous votre candidature (coordonnées, style de musique...)

avant le 13 juin à vie.associative@mairie-vaux-le-penil.fr.

Nous ne MANQUERONS PAS DE VOUS RECONTACTER... EN AVANT LA MUSIQUE!

• 18h : Concert

Petite restauration sur place

DIMANCHE 20 JUIN

Jardin de la Ferme des Jeux de 12h à 22h30

Le restaurant l'Artiste proposera une programmation musicale et des formules de restauration.

VOTRE ÉLUE RÉFÉRENTE

Céline Erades

Conseillère municipale déléguée à la vie associative, aux projets culturels et éducatifs, à l'animation de la Ville et à l'évènementiel.







UN AIR DE MUSIQUE DANS VAUX-LE-PÉNIL

Dans le cadre des portes-ouvertes des Conservatoires, la Ville en a profité pour célébrer le retour progressif à la vie normale en musique! Ainsi, des mini-concerts se sont déroulés dans différents lieux de la ville du 19 au 29 mai, proposant aux passants de la musique traditionnelle, du jazz, du piano, de la guitare, de la harpe ou encore un ensemble à cordes.

Le saviez-vous?

L'origine de la fête de la musique...

En octobre 1981, Jack Lang, ministre de la Culture, nomme Maurice Fleuret au poste de directeur de la musique et de la danse. En 1982, une grande enquête sur les pratiques culturelles des Français est menée par le service des études et de la recherche du ministère de la Culture et dévoile que cinq millions de personnes, dont un jeune sur deux, jouent d'un instrument de musique alors que les manifestations musicales organisées jusqu'à présent ne concernent qu'une minorité de Français.

Alors, ils imaginent une grande manifestation populaire permettant à tous les musiciens de s'exprimer et de se faire connaître. C'est ainsi que la première Fête de la Musique est lancée le 21 juin 1982, jour symbolique du solstice d'été, le plus long de l'année dans l'hémisphère Nord.

Source :

www.fetedelamusique.culture.gouv.fr

ÉCONOMIE 13

Du mouvement dans le parc d'activités

« Nous nous réjouissons du dynamisme et de l'attractivité de notre parc d'activités. De nombreuses entreprises reprennent et rénovent des bâtis anciens et vieillissants, ce qui contribue à améliorer l'image du parc. En tant que municipalité, nous entretenons d'excellentes relations avec l'AZIV, l'Amicale des Entreprises de la Zone Industrielle de Vaux-le-Pénil. Nous travaillons avec elle sur de nombreux projets, récemment le projet covoiturage. Nous permettons par l'intermédiaire de notre service municipal du développement économique d'insérer de nombreux demandeurs d'emplois, c'est le cas par exemple d'Easy logistique, Métro, Intermarché, Lidl, Brico dépôt, et prochainement Burger King, avec au total plus de 150 emplois » témoigne M^{me} Fatima Aberkane-Joudani, 1ère maire adjointe en charge notamment du développement économique.

Zoom sur la société Calistair



La société vient d'emménager dans son nouveau siège social dans le parc d'activités de Vaux-le-Pénil. Originaire de Moret-sur-Loing, la société conçoit des solutions innovantes de purification de l'air intérieur dont l'efficacité a été testée par un laboratoire de grande renommée sur le Coronavirus. Les solutions Calistair sont efficaces sur l'ensemble des contaminants présents dans l'air grâce à une technologie innovante (114 rue Pascal - Tél.: 01 64 32 60 64).

DE NOUVELLES ENTREPRISES À VAUX-LE-PÉNIL

- LBM (L'Institut Beauté Minceur Mixte Maître artisan) 93 Av Saint Just - 01 64 39 91 77
- Amelie Wine House, caviste en ligne, vente aux entreprises et aux particuliers 1015, rue du Maréchal Juin - 06 71 32 21 34 Site Internet : https://ameliewinehouse.com
- Frans Bonhomme, leader national du PVC et béton, vente aux entreprises et particuliers 475, rue Raymond Hervillard - 01 64 71 09 09 Site Internet: www.fransbonhomme.fr

PROCHAINEMENT...

- Burger King, restauration rapide Ouverture à la fin de l'année 2021 Route de Montereau
- Yellow Transports, transport routier Ouverture fin juin Rue Foch

Service Développement Économique et Commercial 22, rue Germain Siraudin - Tél. : 01 64 71 51 42 - assia.zaid@mairie-vaux-le-penil.fr



NOUVEL ONGLET "OFFRES D'EMPLOI" SUR LE SITE INTERNET

Retrouvez toutes les offres d'emploi à pourvoir au sein de la mairie sur notre site Internet www.mairie-vaux-le-penil.fr (onglet Vie économique / offres d'emploi).



DES MINISTRES À VAUX-LE-PÉNIL

Vendredi 30 avril, Henri de Meyrignac, Maire de Vaux-le-Pénil, a accueilli sur la commune Franck Riester, ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des Affaires Étrangères, chargé du Commerce extérieur et de l'attractivité ainsi qu'Olivier Dussopt, ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la relance, chargé des Comptes publics.

En compagnie, entre autres, d'Aude Luquet, députée de la circonscription de Seine-et-Marne, Louis Vogel, président de la CAMVS et Patrick Septiers, président du conseil départemental de Seine-et-Marne, s'est déroulée la visite de l'entreprise pénivauxoise Top Industrie, PME industrielle spécialisée dans la conception d'équipements haute et très haute pression ayant bénéficié des mesures gouvernementales mises en place dans le cadre du Plan de Relance.

TRAVAUX 14

Les chantiers d'été



RÉNOVATION DU PARKING DE LA FERME DES JEUX

Durée: mi-juin à septembre

Afin de faciliter l'accès des usagers aux activités culturelles et de loisirs, mais également d'améliorer l'architecture de ce site, le parking de la Ferme des Jeux va être réhabilité.

- > Rénovation du parking avec la création de 103 places dont 3 pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR).
- > Mise en place d'un système écovégétal pavé sur une partie du parking permettant le drainage des eaux de pluie.
- > Plantation d'arbres et création d'espaces verts.
- > Création de garages à vélos.
- > Amélioration du chemin d'entrée de la Ferme des Jeux (pavage spécifique, signalétique).
- Fermeture de la Ferme des Jeux via de nouveaux portails.
- > Réfection de l'éclairage (passage en LED)



RÉNOVATION DU GYMNASE GEISSLER

Durée: mi-juin à septembre

Depuis 30 ans d'existence, le gymnase Germain Geissler n'a bénéficié d'aucune rénovation, à l'exception de la réhabilitation de l'éclairage en LED en 2017.

Après le rapport établi par le service des sports de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine (CAMVS) et au vu du niveau avancé de vétusté de cet équipement sportif, il a été décidé d'engager une réhabilitation totale :

- Réfection de l'étanchéité de la toiture pour avoir un meilleur bilan énergétique.
- > Remplacement de l'aire de jeux.
- > Mise aux normes des vestiaires et des sanitaires.
- > Création d'un local de stockage pour sécuriser les dégagements en cas d'évacuation.

TRAVAUX 15

Les avancées de la rénovation du collège La Mare aux Champs

Annoncés dans le Reflets n°234, les travaux engagés par le Conseil départemental entrent dans la seconde phase et devraient se terminer en janvier 2022. La fin des travaux est prévue quant-à-elle pour avril 2022. Les élèves bénéficieront d'un établissement sécurisé et moderne, répondant aux normes pédagogiques et accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour rappel, le coût pour le Département de Seine-et-Marne s'élève à 21,2 millions d'euros.









DIAGNOSTIC DE LA VOIRIE

En mai, un diagnostic a été réalisé sur les 18 kilomètres de voirie les plus impactés, afin d'en étudier le type de structure, d'évaluer le trafic, d'y relevé les dégradations, etc. Tous ces éléments recueillis permettront d'établir un plan d'action jusqu'à la fin du mandat.



LE POINT TRAVAUX

Les travaux en cours

Du 3 mai au 22 février 2022, en raison des travaux de reconstruction du collège de la Mare aux Champs et afin d'assurer la sécurité des enfants et des parents lors des entrées et sorties du collège, la vitesse des cycles empruntant la piste cyclable est limitée par la mise en œuvre de chicanes.

Les travaux passés

- La société ECR est intervenue pour le compte de la société ENEDIS dans le cadre de branchement électrique du 29 mars au 23 avril rue Pierre et Marie Curie et du 24 au 4 juin rue des Egrefins et rue Ambroise Pro.
- La société AMA TELECOM est intervenue dans le cadre de travaux de dépose de câbles du 25 au 28 mai rue Couvet.
- La société BTF pour le compte de VEOLIA EAU MELUN est intervenue dans le cadre de branchement en eau potable du 10 au 17 mai rue de Crespy.

LIBRES OPINIONS

Le PLU: un petit cours toujours utile...

Vaux-le-Pénil est une ville attractive. et fortement demandée. De ce fait, les promoteurs achètent à des prix élevés des terrains pour y construire des programmes immobiliers. Le dernier en date, un programme de 60 logements en centreville, fait couler beaucoup d'encre et une fois de plus nous expose à des critiques virulentes, non fondées et alimentées de fausses nouvelles. Précisons d'abord que ces transactions parfaitement légales se font entre des acteurs privés.

Alors que peut faire la Mairie?

- 1. Ne pas accorder le permis de construire? Si ce dernier est conforme au PLU, tout refus exposerait la Ville au risque d'une plainte et des dommages et intérêts importants.
- 2. Modifier le PLU ? Une promesse de campagne. Nous y travaillons depuis notre élection. Depuis le mois de janvier. les services et les élus proposent des modifications susceptibles de limiter l'urbanisation. Nous devons respecter des procédures strictes et la durée d'instruction est d'au moins un an. Le nouveau PLU sera effectif en 2022.
- 3. Préempter ? Les coûts des terrains sont exorbitants et l'obligation d'y adosser un projet concret rendrait toute acquisition prohibitive.

Nos marges de manœuvre sont donc limitées mais nous accompagnons les projets de sorte qu'ils s'adaptent au mieux à l'environnement.

Maîtriser le PLU n'est pas chose aisée. Nous nous félicitons donc de voir l'inscription du groupe d'opposition « Vaux-le-Pénil notre ville, notre vie », à notre programme de formations sur ce sujet, leur permettant de combler certaines éventuelles lacunes. Nous pourrons alors en débattre prochainement.

Henri de Meyrignac et l'équipe majoritaire "Vaux-le-Pénil, Notre Avenir, Ensemble".

Revivre

Le 19 mai dernier des millions de Français ont eu le sentiment d'enfin revivre. Certes sous contrainte encore, mais avec l'agréable et légère impression d'avancer concrètement sur le chemin qui mène vers le retour à la normale.

A Vaux-le-Pénil, la réouverture des terrasses des restaurants, les premiers films au cinéma de la Ferme des Jeux fermé depuis de trop longs mois, les avis publiés sur les réseaux sociaux pour informer les parents de la reprise des activités sportives et associatives qui ont tant manqué à leurs enfants ont été autant de moments savourés à leur juste valeur.

Nous avons hâte de pouvoir à nouveau vous rencontrer, échanger de vive voix, et non plus par ordinateur ou smartphone interposé, sur les sujets qui vous intéressent et, pour certains, vous préoccupent à Vaux-le-Pénil. Nous avons hâte de partager avec vous les rendezvous festifs et associatifs qui animeront à nouveau notre commune, nous l'espérons, dans les prochains mois. Nous avons hâte de revoir enfin le public assister aux conseils municipaux et participer ainsi à la vie démocratique de notre ville.

Bien entendu la crise sanitaire n'est pas terminée. Il convient de rester prudent, de continuer à respecter les gestes barrière et les mesures de distanciation physique en vigueur, de se faire vacciner pour se protéger et protéger les autres.

Notre responsabilité individuelle est engagée pour que le collectif reprenne tout son sens. Faisons ensemble en sorte qu'il n'y ait pas de retour en arrière.

N. BEAULNES-SERENI, J-M. JUDITH, P. ESPRIT, L. VANSLEMBROUCK, A. MICHEL, S. VALENTE et D. GAVARD "Vaux-le-Pénil notre ville, notre vie!" vlp2020.nv@gmail.com / 06 36 18 05 52 vlpnv.wordpress.com

Urbanisation du centre-ville: La ville doit garder la main

Lors du conseil municipal du 6 mai nous avons voté contre la délibération présentée par M. le maire et son groupe prévoyant la vente d'un terrain communal rue des Ormessons. Le choix de céder cette parcelle, acquise par les équipes municipales précédentes pour garder la maîtrise de l'aménagement du centre-ville, au promoteur Kaufmam and Broad est une décision précipitée. Elle risque de défigurer le centre de Vaux-le-Pénil tout en compliquant la circulation et le stationnement pour les utilisateurs de nos services municipaux (crèche, bibliothèque, ludothèque). C'est 62 logements (du T2 au T4) qui devraient être bâtis sur cette parcelle si elle est vendue. Nous avons conscience du besoin de logement (notamment HLM) et de la nécessité écologique de préserver nos terres agricoles qui sont une véritable richesse, mais ce projet immobilier en plein centre-ville nous parait inapproprié. Nous avions d'ailleurs pris l'engagement commun dans notre programme du second tour de revoir le Plan local d'urbanisme pour freiner l'urbanisation de notre commune. La ville pouvait aussi faire jouer son droit de préemption sur la vente des terrains privés et, avec les habitants et les commerçants, imaginer d'autres solutions plus respectueuses de notre environnement et de notre patrimoine commun. M. le maire n'avaitil pas, dans notre campagne du second tour, promis de « placer le citoyen au cœur de la prise de décision locale»?

> J.GUERIN, D.AMIOT, A.BOULET, A.BOUTET, I.CAKIR

pour "Vaux-le-Pénil notre bien commun". + d'infos : vauxlepenil-notrebiencommun.fr

L'eau est à nous, pas aux multinationales

Depuis le 1/1/20, la Communauté Melun Val De Seine se substitue à notre commune pour la gestion de l'eau avec un contrat signé jusqu'en 2025. Mais après ?

Soit la gestion continuera à être confiée à un opérateur privé sous la forme d'une délégation de service public avec pour but principal la rémunération des actionnaires. Cela continuera à se faire au détriment de l'usager. A Vaux-le-Pénil, gestion privée : 4,58 euros le m³ ; à Paris, régie municipale : 3,63 euros le m³!

Soit la gestion se fera sous la forme d'une régie publique comme dans des villes de taille et de sensibilité politique différente : Paris, Lons-le-Saunier, Nice, Grenoble.... Là, les usagers, les associations d'usagers et environnementales siègent au conseil d'administration. Rien aux actionnaires et l'argent économisé sert à mieux entretenir le patrimoine. Un réseau bien entretenu, c'est moins de pertes et c'est mieux pour la planète! Cela permet aussi d'avoir des tarifs plus justes et de prendre des décisions audacieuses comme rendre les premiers litres gratuits puisqu'ils répondent à un usage vital. Les tranches suivantes sont alors plus élevées (prix majoré pour remplir sa piscine!).

Régie publique ou non, nous devons œuvrer pour la mise en place d'un SAGE (Schéma d'Aménagement et De Gestion de l'Eau), outil de planification qui vise à une gestion équilibrée et durable de l'eau. Notre secteur en est dépourvu et c'est bien dommage.

> Patricia Rouchon, Viviane Janet, Jean-Louis Masson "Vaux-le-Pénil humain, citoyen et solidaire", groupe soutenu par le PCF.

État civil

Naissances

- > Tyméo, Jacky, Amar OUKHENNICHE né le 23 mars 2021
- Nohane, Isis, Naëlys BANAÏAS né le 29 mars 2021
- ▶ Chloé, Émeraude KIMBEMBE né le 10 avril 2021
- Paul CARDONE né le 16 avril 2021

- ▶ Laura CANIVENCQ et Stève PILLON mariés le 30 avril 2021
- ▶ Marie-Cécile DAVASSOU et Jérôme PAUL mariés le 15 mai 2021
- > Sylvie RABOURDIN et Anthony DEVAUX mariés le 15 mai 2021

Décès

- ▶ M. Bernard Xavier Louis Marie GASNOS décédé le 30 mars 2021
- M. Christian, Marc, Richard ROLLAND décédé le 5 avril 2021
- ▶ M. Jean-François, Armand PLEIMLING décédé le 9 avril 2021
- M. Roger, Antonin, Paul GASCUEL décédé le 10 avril 2021
- M. Corneliu NACHMINOVITCH décédé le 20 avril 2021

REJOIGNEZ-NOUS SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX!

NOTRE PAGE FACEBOOK @VilleVLP



NOTRE COMPTE INSTAGRAM @Ville.de.vaux.le.penil





Le magazine de l'information municipale : 01 64 71 51 00 / www.mairie-vaux-le-penil.fr



Directeur de publication : Henri de Meyrignac / Rédactrice en chef : Morgane Girolt / Comité de rédaction : Henri de Meyrignac, Pierre Helwig, Nicolas Cochet, Amalia Da Ponte, Morgane Girolt, Aurélie Robin / Conception, maquette: Aurélie Robin / Impression: Alliance Partenaires Graphiques - 03 26 50 33 97. ©Photos: service communication, Adobe stock, DR.

Ce magazine est imprimé en 5 400 exemplaires sur papier PEFC.

Pour nous contacter: communication@mairie-vaux-le-penil.fr